



Comité Social Territorial du 9 septembre 2024 compte rendu CGT

1/ Evolution des services

Nous le dénonçons depuis le début de la fusion : les services administratifs sont en perpétuelle réorganisation.

Les conséquences ne sont pas neutres sur le bien-être au travail des agents.

Une fois de plus, l'administration régionale nous demande de voter sur des organigrammes non finalisés, sans connaître les éléments de fonds et les raisons de ces réorganisations, sans connaître l'implication réelle des agents dans ces projets.

Nous avons besoin de vos retours quand votre service est réorganisé !

En tant qu'agent, êtes-vous associé à ce travail ?

Votre avis est-il pris en compte ?

N'hésitez pas à solliciter la CGT.

Par ailleurs, les problèmes managériaux semblent tabous dans cette collectivité !

A titre d'exemple, la DGA adjointe au DGS estime que notre focus sur des problèmes managériaux à la DRTN sont « réducteurs ».

Nous ne partageons pas cette position, car les dérives managériales ne doivent pas être un tabou et méritent d'être traitées sérieusement.

2/ Jours de fermeture 2025

Comme chaque année, des jours de congés sont imposés en raison de la fermeture des sites administratifs.

2 jours de congés imposés (déduits des congés annuels) par la collectivité.

La CGT demande 3 jours au titre de la pénibilité, non décomptés des congés annuels.

Le Président refuse de reconnaître la pénibilité pour les agents des sites administratifs.

Pour la CGT, les pressions hiérarchiques, les surcharges de travail, les délais contraints, l'exposition aux écrans... ont des impacts sur la santé des agents.

A juste titre, la CGT revendique une reconnaissance de la pénibilité dans les sites et dans les lycées.

Nous sommes toujours dans l'attente d'une véritable négociation avec l'administration régionale.

3/ Restauration mutualisée

Carentan : un avis nous est demandé sans consultation préalable du F3SCT.

Nous demandons un report de cet avis au CST du 18 novembre, ce qui est accepté par l'administration.

Cherbourg : une étude est en cours concernant les 6 lycées du secteur qui présentent une grande vétusté des installations.

Nous restons vigilants concernant ce projet et souhaitons que le CST et le F3SCT soient impliqués dans la démarche.

Le préalable pour la CGT est son attachement au service public et le maintien dans l'emploi des collègues.

4/ Bilan du télétravail

Les données statistiques sont présentées par l'administration.

La CGT demande que le règlement du télétravail soit revu pour l'attractivité. Notamment l'élargissement des lieux de télétravail (ex : résidence secondaire, lieu de coworking...).

